LABORATOIRE D'ANALYSES DES EAUX ET D'ENVIRONNEMENT

Agréé par la Province Nord : Arrêté 64/96 du 20 août 1996.
Agréé par la Province des Iles : Arrêté n° 2002-479/PR du 12 septembre 2002.

RAPPORT D'ANALYSES

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les résultats des analyses demandées.

Demandeur	: **PS STEP CROIX DU SUD**		Echantillon prélevé par	:	**HONS W / CDE**
N° d'enregistrement	: **2201485**		Date de prélèvement	:	**23/03/22 à 10:00**
Nature du prélèvement	: **EAU USEE**		Date d'arrivée au laboratoire	:	**23/03/22 à 10:50**
Lieu du prélèvement	: **ENTREE B24H/ECHANTILLONNEUR**		Date début d'analyse	:	**23/03/22**
			Date de validation	:	**5/04/22**
Type du prélèvement	: **EAU BRUTE**		Température du contenant	:	**5,4°C**
Niveau du prélèvement	: **AUTRE**				

	Valeurs mesurées	Unité mesure	Limite de Quantification
PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES			
pH (2).....	6,6		
(Méthode d'analyse : NF EN ISO 10523)			
Température de mesure du pH.....	21,0	°C	0,1
(Méthode d'analyse : SONDE TEMPÉRATURE)			
PARAMETRES CHIMIQUES			
Demande biochimique en oxygène.....	160	mg/l en O2	1
(Méthode d'analyse : MES. MANOMETRIQUE OXITOP)			
Matières en suspension (2).....	75,49	mg/l	2,00
(Méthode d'analyse : NF EN 872)			
ST-DCO (2).....	280	mg/l en O2	3
(Méthode d'analyse : ISO 15705)			

(2) Paramètre couvert par l'accréditation

COMMENTAIRES :

Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon analysé.
- Le rapport d'analyses ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
- Toutes les informations techniques relatives aux analyses sont disponibles auprès du laboratoire. Nous tenons à vous préciser, que les éventuelles déclarations de conformité aux spécifications réglementaires ou client, ne tiendront pas explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
- Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
- Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre. Leur masse est comprise entre 0,0850g et 0,170g.

Nouméa, le 05 Avril 2022

Technicienne de laboratoire
KEÏKO ARAGUISOOUKID

EN/CAN/13

Indice de révision : a

Calédonienne des Eaux

cofrac ACCREDITATION N° 1-5711 PORTÉE DISPONIBLE SUR ESSAIS WWW.COFRAC.FR

LA QUALITE POUR L'EAU

LABORATOIRE D'ANALYSES DES EAUX ET D'ENVIRONNEMENT

Agréé par la Province Nord : Arrêté 64/96 du 20 août 1996.
Agréé par la Province des Iles : Arrêté n° 2002-479/PR du 12 septembre 2002.

RAPPORT D'ANALYSES

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les résultats des analyses demandées.

Demandeur	: **PS STEP CROIX DU SUD**		Echantillon prélevé par	:	**HONS W / CDE**
N° d'enregistrement	: **2201486**		Date de prélèvement	:	**23/03/22 à 10:00**
Nature du prélèvement	: **EAU USEE**		Date d'arrivée au laboratoire	:	**23/03/22 à 10:50**
Lieu du prélèvement	: **SORTIE B24H/ECHANTILLONNEUR**		Date début d'analyse	:	**23/03/22**
			Date de validation	:	**5/04/22**
Type du prélèvement	: **EAU TRAITEE**		Température du contenant	:	**5,4°C**
Niveau du prélèvement	: **AUTRE**				

	Valeurs mesurées	Unité mesure	Limite de Quantification
PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES			
pH (2).....	7,0		
(Méthode d'analyse : NF EN ISO 10523)			
Température de mesure du pH.....	21,6	°C	0,1
(Méthode d'analyse : SONDE TEMPÉRATURE)			
PARAMETRES CHIMIQUES			
Demande biochimique en oxygène.....	2	mg/l en O2	1
(Méthode d'analyse : MES. MANOMETRIQUE OXITOP)			
Matières en suspension (2).....	25,33	mg/l	2,00
(Méthode d'analyse : NF EN 872)			
ST-DCO (2).....	3	mg/l en O2	3
(Méthode d'analyse : ISO 15705)			

(2) Paramètre couvert par l'accréditation

COMMENTAIRES :

Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon analysé.
- Le rapport d'analyses ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
- Toutes les informations techniques relatives aux analyses sont disponibles auprès du laboratoire. Nous tenons à vous préciser, que les éventuelles déclarations de conformité aux spécifications réglementaires ou client, ne tiendront pas explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
- Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
- Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre. Leur masse est comprise entre 0,0850g et 0,170g.

Nouméa, le 05 Avril 2022

Technicienne de laboratoire
KEÏKO ARAGUISOOUKID

EN/CAN/13

Indice de révision : a